

## UNIS POUR L'ACCÈS À LA SANTÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- 01 VALORISER L'IMAGE QUE LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP PERÇOIT D'ELLE-MÊME.
- 02 VALORISER L'ACCOMPAGNEMENT.
- 03 EXPRIMER LES BESOINS.
- 04 INTÉGRER LA SANTÉ AU PARCOURS DE VIE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.
- 05 CONSTRUIRE UNE CULTURE PROFESSIONNELLE COMMUNE.
- 06 COORDONNER LE PARCOURS DE SANTÉ.
- 07 ORGANISER L'ACCÈS AUX SOINS ET À LA PRÉVENTION.
- 08 FACILITER ET DÉVELOPPER L'ACCÈS AUX SOINS AMBULATOIRES.
- 09 PRÉVENIR ET ADAPTER L'HOSPITALISATION AVEC OU SANS HÉBERGEMENT.
- 10 AMÉLIORER LA RÉPONSE AUX URGENCES MÉDICALES.
- 11 FACILITER LE RECOURS AUX TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION.
- 12 METTRE EN ŒUVRE ET ÉVALUER LA CHARTE.